**Séance du 6 novembre 2018**

**Conseil du 20e arrondissement**

**Vœu présenté par Virginie DASPET, Colette STEPHAN, Lamia EL ARAJE et les élu.e.s du groupe socialiste et apparentés, relatif à la mobilisation des locaux vacants privés et publics pour la mise à l’abri des personnes à la rue**

Considérant l’imminence de l’arrivée de l’hiver et d’un potentiel Plan Grand Froid ;

Considérant la nécessité de mettre à l’abri les personnes à la rue quelles que soient les températures ;

Considérant que chaque année la Ville de Paris met à disposition notamment ses gymnases ou locaux municipaux ;

Considérant que la Maire de Paris a annoncé une politique volontaire en mobilisant de nouveaux locaux municipaux pour élargir l’accueil de ces personnes ;

Considérant que de nombreux locaux ou bureaux vacants appartiennent à de grands groupes privés et/ou institutionnels ;

Considérant l’appel à la solidarité que la Maire de Paris à lancer à destination de ces derniers ;

Considérant que les Parisien.ne.s sont en droit d’être informé.e.s et ainsi d’engager toute action citoyenne en conséquence lui permettant d’exercer sa citoyenneté par l’interpellations des responsables de marques ou d’entreprises ;

Sur proposition de Virginie DASPET, Colette STEPHAN, Lamia EL AARAJE et des élu.e.s du groupe socialiste et apparentés, le Conseil du 20e arrondissement demande à la Maire de Paris :

* Qu’en lien avec les maires d’arrondissement l’ensemble de ces surfaces disponibles soient recensées ;
* Que l‘identité des entreprises propriétaires et/ou gestionnaires communiquées, notamment via l’Open Data ;
* D’interpeller l’Etat pour qu’il prenne sa part de la mise à l’abri conformément aux engagements pris par le Président de la République pendant sa campagne électorale, y compris par le recours à la réquisition, notamment en délégant à la ville de Paris son droit de réquisition.